

Sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité – Instauration d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial.

Les Parcelles concernées du secteur de l'Avenue Janvier PASSERO sont en jaune et hachurées

